

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf du mois de juin, le Conseil municipal de la Commune de **POUILLY-les-NONAINS** s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la mairie à 19 h 45, sous la présidence de M. Eric MARTIN, Maire.

Etaient présents : M. Eric MARTIN, Maire, Mmes et MM. Philippe NEMOZ, Céline POMMIER, Véronique FILLION, Régis LAURENT, Adjoint, Mmes et MM. Lysiane CHATELUS, Annette CARTIER DUBOST, Laëtitia DUFOUR, Anthony FAYET, Yves GAULIER, Pierre Alexandre GIRARD, Catherine MOUILLER Pierrick MURCIER Christiane ROSSILLE, Martine MERIGOT, Christophe CHAIZE

Absents excusés : Pierre CREPIN, pouvoir à Lysiane CHATELUS, Sandrine DELFIEU, pouvoir à Laetitia DUFOUR

Absente : Samyha LOUBIBET

Secrétaire élue pour la séance : Céline POMMIER

N°2023-26 OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023

Le dimanche 24 septembre prochain aura lieu les élections sénatoriales.

Il faut donc procéder à la désignation des délégués et suppléants du conseil municipal qui voteront ce jour-là. Cette élection a lieu sur la même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel.

Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. NEMOZ Philippe, Mme FILLION Véronique ; M. GIRARD Pierre-Alexandre et Mme CHATELUS Lysiane.

La présidence du bureau est assurée par M. le Maire.

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale NOR : IOMA23083975 en date du 30 mars 2023,

Vu la population municipale en vigueur au 1er janvier 2023 de 2236 habitants,

La liste déposée et enregistrée est la suivante : Liste M. Eric MARTIN

Délégués titulaires :

- Eric MARTIN
- Véronique FILLION
- Régis LAURENT
- Martine MERIGOT
- Philippe NEMOZ

Délégués suppléants :

- Lysiane CHATELUS
- Pierre-Alexandre GIRARD
- Céline POMMIER

Il est procédé au vote sans débat et par scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 18

- bulletins blancs : 0 - bulletins nuls : 1 - suffrages exprimés : 18 - liste M. Eric MARTIN 17 voix

M. le Maire proclame les résultats définitifs.



Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Affiché et publié le lendemain.

Pour copie conforme : en Mairie le 10 juin 2023

Maire, Eric MARTIN

La secrétaire de séance, Céline POMMIER